

Détournement de ton

Monique LaRue

Numéro 70, automne 2017

Faudra-t-il toujours lutter pour le français ?

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/86913ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

L'Inconvénient

ISSN

1492-1197 (imprimé)

2369-2359 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

LaRue, M. (2017). Détournement de ton. *L'Inconvénient*, (70), 33–37.

DÉTOURNEMENT DE TON

Monique LaRue

Dans la cascade de questions posées par *L'Inconvénient*¹ pour traiter de la défense du français au Québec, c'est le ton qui m'interpelle. La question-titre, « Faudra-t-il toujours lutter pour le français ? », ne me paraît pas une véritable question à laquelle on pourrait, après en avoir débattu rationnellement, répondre en ses propres termes. J'y entends plutôt une plainte poussée aux bords de l'irrationnel, combinant les deux réseaux d'affects dont elle se nourrit : la jalousie envers l'anglais, langue rivale, dont les atouts – puissance, *sex appeal* – résultent de l'histoire mondiale ; les sentiments qui découlent de l'impuissance face à un tel obstacle : accablement, syndrome de Sisyphe, obligation, manque de liberté. Ce qui m'intéresse enfin dans ce ton et cet énoncé, c'est qu'ils concernent des affects collectifs.

Pour ce qui est de l'anglais, j'ai déjà suggéré² comment il serait possible de dépasser la jalousie. Je vais plutôt m'intéresser au deuxième réseau d'affects, retracer le mouvement qui les projette du passé vers l'avenir, sur les jeunes générations de langue maternelle française, sur les nouvelles « cohortes d'immigrants », desquelles nous vient « comme » une impression de devoir justifier éternellement la loi 101. Avant toute autre chose, je réitère mon appui au slogan politique : *Ne touchons pas à la loi 101*.

Pour répondre de la douleur que j'entends dans la question « À quoi est due cette épuisante autojustification ? », je vais utiliser la première personne du pluriel, parce que le ton qui m'interpelle ne m'est pas du tout étranger. Je l'entends en moi-même de manière spectrale, je ne l'utilise pas mais il m'atteint et je m'inclus dans le « nous » ici étroitement circonscrit. Mon cerveau a reçu la langue française de mes parents, descendants de Français arrivés aux 17^e et 18^e siècles : des Cloutier, Desmarais par ma mère, des LaRue, Beauchesne par mon père, pour n'identifier que la cime de l'arbre dont les racines se trouvent dans le Bas-du-Fleuve, les Bois-Francs, l'île d'Orléans, Saint-Hyacinthe – aucun natif de Montréal avant ma mère à ma connaissance.

Je vais remonter jusqu'au confluent « d'où vient » ce ton à partir de ce qui a fait de moi une écrivaine avant que je ne le sache : ma langue m'a été donnée comme divisée. Si je n'avais lu un essai récent d'Yvan Lamonde³, je n'aurais peut-être pas identifié ce filon. Yvan Lamonde, on le sait, a bâti, avec des moyens rigoureux et scientifiques, une histoire complète et érudite de la vie intellectuelle au Québec. Condensant le travail de toute une vie, il s'interroge, dans cet essai, sur l'inabouissement politique de cette histoire. Son fil conducteur est la division : division historique, politique et culturelle du sujet québécois, division du sujet individuel et du sujet collectif. Dans ce sillage, je commencerai par explorer les effets de la division de la langue elle-même puis me tournerai vers une tout autre représentation du langage, qu'on pourrait qualifier d'holistique.

Mon père, né à Québec, lié généalogiquement à Hubert LaRue (homme de lettres du 19^e siècle, médecin, auteur d'une thèse sur le suicide) avait fait son cours classique chez les Jésuites. Il était lettré en français, en anglais, aurait souhaité être poète ou, encore mieux, moine. Il est devenu comptable comme son père et a épousé, à trente-cinq ans, une Cloutier de douze ans plus jeune que lui, liée de son côté au célèbre Zacharie, issue de familles d'agriculteurs, d'artisans, de commerçants. Les parents de ma mère se sont rencontrés à Sainte-Rosalie (!) et installés dans l'est de Montréal après avoir vécu à Salem, Massachusetts, comme leurs parents et grands-parents avaient vécu à Chicago et en étaient revenus. Fruit de cette urbanisation par étapes, ma mère a été envoyée, seule de sa famille, au couvent d'Hochelaga. Elle ne provenait pas d'un milieu lettré et on ne lui a pas enseigné la littérature, la philosophie, les sciences dans ce couvent. Elle était très intelligente, mais sans éducation à la raison. Son rapport avec la langue était religieux, interprétatif. Elle la retournait comme une crêpe, comme elle avait entendu les prêtres le faire en chaire, comme elle l'avait lu dans les Évangiles. Elle s'est identifiée à la musique, la grande musique, et avait avec

la langue un rapport musical : jugeait le contenu d'un énoncé à son ton, interprétait sa signification à l'avenant, soutenait ses intuitions auditives mordicus, hors de tout doute.

Entre mon père taciturne et taiseux, occupé à ses mots croisés, et la langue proférée par ma mère, aucune peinture n'articulait les deux volets du diptyque. Sans rien pouvoir nommer encore à cet âge, je sentais le besoin d'une langue qui soit un facteur de vérité et de dialogue cohérent. L'école et les livres y ont répondu indirectement mais, comme dans le théâtre de Tremblay, la langue ne réussissait, dans l'intersubjectivité familiale, à ne générer que le solipsisme. Nous étions sans métalangage, sans traduction, chacun enfermé dans une partie de la langue, jamais réunis par elle. Sous le toit de verre de la maison unifamiliale, observés en tout temps par Dieu et par la société, nous étions éminemment perméables à la folie, condition qui a laissé toute la place à la pulsion de mort qui fascinait déjà mon ancêtre LaRue, à croire qu'il y aurait de l'hérédité, de l'atavisme dans cette psyché québécoise « classique ».

La langue française ne pouvait pas sauver mes parents dans ce monde essentialiste, où l'on croyait fermement que les hommes et les femmes ont deux manières différentes de penser et d'apprendre, où l'on ne croyait donc pas à l'unité, à l'universalité d'une langue, ni que l'autorité et la puissance *in se* d'un système linguistique ait un quelconque pouvoir de dénouer les conflits. La langue française pouvait d'autant moins les sauver que leur monde a fondu avec la génération de leurs enfants mécréants, imposant un nouveau fractionnement : vocabulaire laïque, références modernes, philosophie, littérature, ce qui faisait dire à ma mère qu'elle était une poule qui avait engendré des canards.

Mon père et ma mère se divisaient la langue française. Chacun soumis à l'autorité divine et à ses représentants sur terre, ni l'un ni l'autre n'ayant jamais éprouvé le moindre sentiment de sa liberté personnelle, tout leur tombait dessus, en premier lieu « l'inconvénient » d'exister, si souvent formulé : « je n'ai pas plus que toi demandé à vivre ». Leur conflit obstiné s'est fixé sur la question de la souveraineté « dans la maison », l'époux muet devant le dé-lire de son épouse, celle-ci insatisfaite de la place de son époux, de la sienne propre dans la société et dans son ménage. Ce drame Québec-Montréal s'est entièrement joué avec le sérieux, la gravité propre aux prisons. Jamais le rire, l'idée de se moquer de l'autorité ne s'est pointée. Mes ancêtres ont peut-être croisé Rabelais en Touraine ou en Anjou, mais ils n'ont pas apporté la Renaissance avec le saint sacrement, le jansénisme, les offices du Vendredi saint (pour mon père), les Béatitudes et les paraboles évangéliques (pour ma mère).

La langue française lie plus que toute autre, comme on sait, l'oralité à l'écrit. Dans cette langue, une part de mes ancêtres a vécu une vie analphabète, marquée par une croix dans les registres paroissiaux. J'ai reçu la trace de cet héritage par la famille de ma grand-mère maternelle, dans laquelle les filles étaient lectrices mais non pas les hommes, et où personne ne connaissait l'écriture comme travail de la langue. Quand Gaston Miron raconte que son grand-père analphabète se plaignait de vivre dans le noir⁴, il parle de moi et de « nous ».

L'analphabétisme ne peut pas ne pas avoir imprégné, et imprégné encore notre conception de la langue.

Le « noir » du grand-père de Miron, le philosophe Martin Heidegger l'appelle « angoisse ». Tout être de langage connaît un jour l'angoisse, quand la langue vient à manquer. L'angoisse, selon Heidegger, est l'affect qui révèle à chacun la facticité de son existence, sa nudité, sa solitude dans le monde. « S'angoisser, dit-il, c'est découvrir originalement et directement le monde comme monde⁵ » : description apte à rendre compte, il me semble, de l'isolement de nos ancêtres dans la beauté du Nouveau Monde, voire de toute la littérature québécoise, métaphore de l'angoisse. L'être de langage « entend » le murmure du sens dans l'« ouverture » de son être-au-monde, le « noir » surgit en lui par bouffées à un niveau prééologique et préarticulé, forme inchoative de sa conscience.

Le « Dasein », ajoute Heidegger dans ce même chapitre, est « historial » : c'est dire que l'animal linguistique que nous sommes existe d'emblée dans une conscience du temps historique, transgénérationnel. Cette propriété « ontologique » a des conséquences, car, dit Heidegger, « [si] le Dasein est "historial" dans le fond de son être, alors un énoncé issu de son histoire et y ramenant, un énoncé qui est, en outre, antérieur à toute science, revêt un poids particulier⁶ ». Cette remarque éclaire parfaitement ce que je ressens face au ton politique que nous employons automatiquement pour traiter de la langue. Il véhicule en effet une angoisse « antérieure à toute science » et, en ceci, il entre en parfaite consonance avec celui dont j'ai entendu l'écho dès ma naissance dans la langue française québécoise. Me voici devant une homologie significative entre un ton provenant d'un sujet collectif et politique et un ton subjectif et personnel. La langue, dans les deux cas, est le « cœur » de ces ténèbres.

Quand je construis un personnage romanesque, je navigue ainsi entre sa voix, que je compose en l'écoutant, imaginée, à mon oreille interne, et des fractales sonores venant, comme par l'intermédiaire d'un radar, d'une certaine audition du sujet collectif, de ses parlers, de son idiome. Une lumière inquiétante éclaire cependant ce pont jeté au-dessus du saut quantique qui sépare le sujet individuel du sujet collectif. Le nom de Martin Heidegger, sa biographie, ses allégeances nazies disent à eux seuls qu'il ne s'agit pas ici de spéculations romantiques. Il y a un lien direct entre l'angoisse existentielle découverte par un philosophe en Allemagne et l'histoire de l'Allemagne dans laquelle ce même philosophe cédera aux affects collectifs les plus délétères qui se puissent concevoir. Le ton n'est bien sûr qu'un élément, qualitatif, non diacritique. Mais il exprime de manière nette, venu des profondeurs de l'irrationnel, les émotions liées au contenu d'un énoncé. La langue est à la fois cet objet de l'énoncé (politique) et le réceptacle sémiologique des affects qu'elle engendre par son manque. Elle suscite et retient d'autant plus les affects anciens que, la religion catholique et le monde des autorités disparus, elle seule reste. Le parler évolue, le ton se charge, se déforme, se répercute, aggloméré, compacté par le temps. L'instinct de conservation, sans que nous en soyons conscients, finit par rendre jaloux, vengeur, enfantin. Dans la peur du « nouveau »,

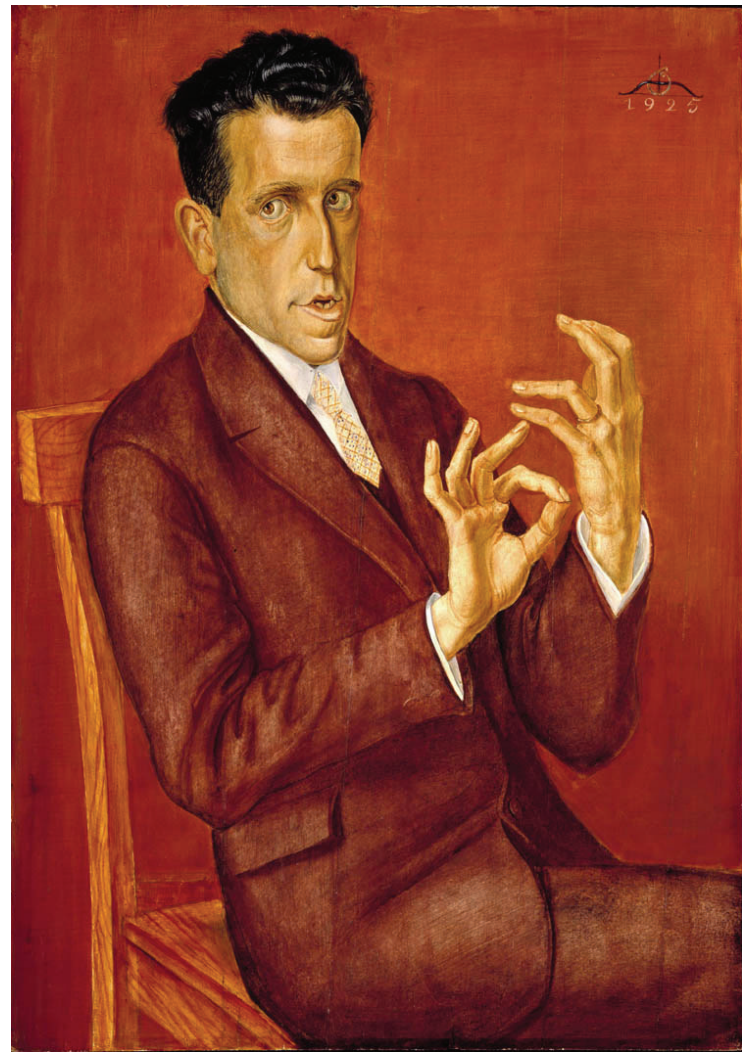
dans l'expression d'une « fatigue » immémoriale, le ton nous indique que nous parlons davantage de nous-mêmes que des immigrants. Contrairement à nos ancêtres, nous nous concevons, sur le plan privé, comme des sujets laïques, rationnels, qui jouissent des lumières de la science et de la technologie ; mais les effets de l'héritage divisé de la langue, séparée de la France, séparant les genres, les classes, s'observent toujours autant, aujourd'hui, dans la hargne qui unit, par exemple, d'une extrémité à l'autre du spectre des tonalités, la langue vernaculaire offensante pratiquée sans vergogne dans certains médias et l'appel intransigeant à la pureté non moins offensant qui lui fait face, et plus généralement dans l'éternel retour du combat entre le rapatriement de la norme au Québec⁷ et la norme dite internationale.

Yvan Lamonde en arrive à la conclusion que « la modernité du sujet n'a pas eu lieu, le cogito n'a pas mené au fondement du sujet. La modernité politique de l'émancipation, celle du sujet et des sujets fondés, n'a pas eu lieu⁸ ». L'exténuante obligation de « s'autojustifier » est un symptôme de ce manque de liberté d'expression du sujet « qui n'a pas eu accès à la modernité ». D'où vient ce sentiment ? Des profondeurs de l'angoisse. Comment l'évacuer ? Par la conquête de la langue dans toutes ses dimensions et tous ses états. Ce qui permet à un sujet individuel de se constituer comme ipséité est la langue. Ce qui évacue l'angoisse, c'est la langue. Je ne vois guère d'autre moyen, parce que ce qui opprime le sujet, c'est la langue. Pour que cette libération se produise, la division de la langue doit être surmontée. L'écriture est une des manières de le faire, pas la seule. La langue est une spirale évolutive qui réunit et sépare les générations, les groupes sociaux. Elle n'est pas divisée mais, au contraire, *dialogique*, au sens où Bakhtine entend ce mot. La langue est une fractale. Son unité n'est ni simple, ni totalisée, ni constituée. C'est pourquoi aucune langue française n'est à elle seule toute la langue française.

•

Par contraste avec l'angoisse du sujet auquel la langue manque, je vais me référer maintenant à une tout autre représentation du sujet parlant, à partir d'un tableau qui se trouve au Musée des beaux-arts de Montréal et qui nous a été apporté d'Allemagne par l'individu qui y apparaît, Hugo Simons. Ce portrait a été peint en 1925 par Otto Dix, dans le pays et au moment où Martin Heidegger, écrivain et enseignant *L'être et le temps* (publié en 1927), explorait les abysses de l'angoisse et de la peur existentielles.

Ode au sentiment de maîtrise, de souveraineté, à contre-ton, pourrait-on dire, de l'environnement moral de la République de Weimar, il est tout entier un hommage au langage humain. Otto Dix place son modèle en situation illocutoire. Hugo Simons était en effet avocat, métier où la parole sert à gagner les combats. Les deux hommes se sont rencontrés quand l'avocat a défendu le peintre avec succès, au nom de la liberté d'expression, contre un client qui refusait de lui payer un portrait jugé insuffisamment flatteur⁹. L'un de religion juive, l'autre de famille protestante, ils se rencontrent dans une société déjà solidement nazifiée, qui les menace tous



deux, le juif et l'artiste « dégénéré ».

L'avocat apparaît comme être parlant, occupé à expliquer, démontrer, argumenter, convaincre. Le peintre le saisit à l'instant où il s'interrompt. Son visage volontaire reste tendu vers son invisible destinataire, sa bouche est entrouverte, ses lèvres ne sont pas articulées. Les pupilles maintiennent le contact visuel, les mains prennent le relai de la parole, intensément reliées au cerveau. Leur gestuelle crée une sculpture ouverte qui incarne et structure la construction intellectuelle en cours. Leurs faces dorsale et palmaire s'opposant, ces mains dansent en couple, figurent toute la délicatesse de la relation humaine.

Au centre, le pouce et l'index droits forment un cercle, déterminent une zone séparée. La pince des doigts se referme sur ce qui vient d'être dit, ne sera pas dit, ce sur quoi l'avocat s'est tu. Saisissant le vide, ou l'infini, les doigts sanctuarisent la source de la libre pensée, l'intériorité inviolable et inaccessible du sujet pensant.

L'« aura » de ce tableau éclaire la vocation de Montréal comme « ville de langage ». Obligé de fuir, Hugo Simons l'a transporté partout, malgré sa taille, et, avant de mourir, il a demandé qu'il reste ici, comme s'il avait voulu nous dire quelque chose. Ce que montre ce tableau, c'est ce que nous

avons en commun, comme êtres humains. Et la langue n'en fait pas partie. Elle est certes là, dans le cerveau du sujet parlant, mais, en la mettant entre parenthèses (*épochè*, en termes philosophiques), le peintre isole la faculté de langage, l'animal linguistique.

La vie montréalaise est depuis des générations faite de multiples langues parlées par de multiples sujets venus de partout, tous dotés d'un visage humain, d'une faculté d'attention à l'autre et à leur propre voix intérieure. Reconnaisant leur commune condition, les humains divisés par les langues, mais dotés de raison, établissent des relations, des conventions linguistiques, des lois, par le moyen de la politique. L'hommage humaniste du peintre à l'homme de loi éclaire d'une tonalité toute différente le défi qui nous incombe. Il en illustre la noblesse, l'intérêt, la richesse, la grandeur, à partir d'une tradition issue de la Renaissance.

Ce que fait voir ce tableau, c'est aussi le domaine d'intervention de la loi 101 : le domaine invisible, mental, constitué par chacun des cerveaux linguistiques en présence dans la cité. La loi 101 légifère au plus proche de la frontière qui sépare les consciences égales par naissance. Atteindre cette zone impénétrable est notre objectif, comme locuteurs du français au Québec. Et cela exige de déployer délicatesse et respect, car nous ne pouvons aller plus loin que la loi. Nous ne pouvons forcer les consciences. Nous ne nous adressons pas à des groupes que nous aurions le pouvoir d'obliger à parler instantanément le français en échange de notre hospitalité. La loi est la loi, elle a son efficacité, elle protège la langue, protège aussi la liberté d'expression et, dans notre régime démocratique, elle s'arrête au seuil de la zone privée dont la participation est pourtant nécessaire pour que le langage s'externalise.

Le tableau d'Otto Dix nous convie enfin, et en même temps, à saisir ce qu'est un sujet moderne et souverain. Contrairement à Descartes enfermé dans son poêle, Hugo Simons n'est pas seul, ni guetté par le solipsisme. Traité, dans les moindres détails de l'exécution, comme un individu unique et remarquable en cela qu'il est lui-même et nul autre, il apparaît comme un être social, doté d'un style, d'un caractère, d'une identité, d'une volonté, de goûts, un homme sûr de ses capacités, de son droit, de sa crédibilité. Ces qualités sociales, celles dont nous nous plaignons de ne pas jouir, celles que mes parents auraient voulu posséder, celles que l'État nazi veut enlever à Hugo Simons, sont corrélatives de la place qu'il occupe dans le monde humain. L'unité du sujet moderne souverain se fait dans le cadre de l'intersubjectivité. Le sujet est un tout, dialogique, non divisé, comme la langue est un tout, dialogique, non divisée.

•

Ma vie a largement consisté à enseigner le français et il me paraît impossible d'obtenir d'un sujet adulte qu'il fasse l'effort d'apprendre *effectivement* et durablement les lois si arbitraires et difficiles d'un système linguistique complet sans que le tout de son être, son respect, son acquiescement intime, son image de soi, son intentionnalité la plus reculée

ne soient engagés. Et n'assimiler qu'une partie d'un système linguistique est à la fois une injustice et une pernicieuse entrave sociale.

Nulle coercition ne peut forcer la dépense, le don d'énergie personnelle convoqués dans un « transfert linguistique », de la part de l'hôte qui accueille et de celui qui arrive. Dans ce contexte, même si le recours incitatif à l'argent et à la loi apparaît inévitable dans la réalité concrète, le simple pragmatisme commande de s'interroger sur le ton avec lequel nous traitons de nos relations avec les « nouveaux » arrivants qui prennent connaissance de la loi 101. Si j'adhère au slogan *Ne touchons pas à la loi 101*, c'est bien parce que cette phrase est à l'impératif, mode du vouloir, et adressée par nous-mêmes à nous-mêmes. Mais le refus de répondre aux questions qu'on nous poserait me paraît être un refus d'intersubjectivité, un acte d'autoritarisme, une manifestation d'insécurité. Car les questions existent, elles ne sont pas un produit de notre imagination paranoïaque ni le harcèlement de cohortes indifférentes à notre destin, elles sont la voix du temps présent.

Les « immigrants » n'arrivent pas à nos frontières en « cohortes », ce sont chaque fois des individus qui peuvent estimer légitime, comme nouveaux citoyens, aspirants citoyens, de poser des questions à propos d'une loi qui concerne le langage aux êtres de langage raisonnables que nous sommes. Je ne considère pas que celui qui arrive n'a pas de légitimité à poser des questions, ni que le « nous » collectif, politique, démocratique, est exempté de se former une réponse dans l'écoute « chaque » fois nouvelle des « immigrants ».

Les questions se posent aussi aux générations de mes enfants et de mes petits-enfants, générations qui n'endossent pas nécessairement la rhétorique politique traditionnelle et ne se reconnaissent pas non plus dans le ton qui lui est associé. Les Québécois contemporains s'identifient davantage, je crois, à une représentation holistique de l'être humain qu'ils sont appelés à devenir. Leurs besoins sont ceux de tout être humain qui a accès à l'éducation contemporaine et à ses défis. Leur donner accès à toute la puissance du français est, selon moi, un devoir envers le français même.

Des petits-enfants de ma grand-mère maternelle, il ne reste maintenant sur cette terre que les individus de sexe féminin. Toutes, sans exception, nous possédons une langue pour parler et écrire, une langue qui a été gagnée par chacune d'entre nous, qui sommes placées pourtant si différemment, voire injustement dans l'échelle des classes, des groupes, et dans l'ensemble fractal qu'est la langue québécoise. Le germe de l'éducation nous a été dûment transmis. La division élitiste consiste à nier la légitimité de ce désir de progresser dans la langue française, à considérer comme une « aliénation » identitaire la reconnaissance de la hiérarchie interne du système linguistique. Mais ce populisme est aussi une question d'éducation. Dans tous les cas l'éducation est la seule réponse possible, le seul moyen de faire face aux problèmes, la seule promesse que nous pouvons faire.

C'est en ce sens aussi que langue et politique ne se dissocient pas l'une de l'autre. George Orwell, écrivain et homme politique, est bien placé pour l'exprimer. « Penser clairement, dit-il, est le premier pas nécessaire pour accéder au renouveau

politique : ainsi le combat contre le mauvais anglais n'est pas frivole, et il ne concerne pas seulement les écrivains professionnels¹⁰. » Je ne chercherai pas longtemps mon dernier exemple. Le passage politique abyssal de Barack Obama à Donald Trump, qui a révélé au monde l'ampleur du fossé qui divise la langue anglaise aux États-Unis, se passe de commentaires. La qualité de la langue et la maîtrise d'un ton personnel identifient absolument le sujet politique apte à orienter le destin d'une démocratie, et celui qui ne l'est pas.

Je crois, pour ma part, qu'il faudra un jour, pour accéder à un renouveau politique, vouloir dépasser la division de la langue, vouloir parler toute la langue française, vouloir faire le deuil de l'idiome, des parlers, des isolats linguistiques, du ton de nos ancêtres, du confort et de l'impuissance dans lesquels ces identifications repliées nous enferment. Les rapports de la politique et de la langue ressemblent certes au problème de l'œuf et de la poule. Mais si les défenseurs du français au Québec se délestaient de la rhétorique politique et changeaient de cible en projetant leur peur sur les conditions actuelles de l'enseignement du français, ce mouvement ferait au moins bouger le sentiment d'aliénation, de répétition et d'exaspération, ce qui, sait-on jamais, dégagerait un peu d'oxygène pour une autolibération qui ne pourrait pas nuire. La « langue de Molière » a réussi à dissoudre la rhétorique de la gauche et de la droite françaises en quelques mois. Elle a le pouvoir, en tant que langue, de faire surgir parmi nous un Obama, ou un nouveau René Lévesque (et non son fantôme). La langue française n'a rien à envier à celle de Shakespeare. Les langues ne sont pas comptables. Ce dont l'une jouit (pour un temps) n'est pas volé à l'autre... Fin du détournement. ■

1. « Faudra-t-il toujours lutter pour le français ? », n° 70, automne 2017. « Depuis la conquête de l'Amérique du Nord par les Anglais, la langue française n'a cessé de reculer sur la scène mondiale. Au Québec, il a fallu instaurer des lois pour la protéger, mais sans que sa protection soit jamais acquise, comme si la démonstration de sa raison d'être devait être répétée à chaque génération et pour chaque cohorte d'immigrants. Finirons-nous un jour par échapper à ce combat ? À quoi est due cette épuisante autojustification ? La langue de Molière pourra-t-elle échapper à cette image de ringardise qu'elle projette par rapport à la langue de Shakespeare ? »

2. « La qualité des langues », dans *La leçon de Jérusalem*, Boréal, 2015.

3. Yvan Lamonde, *Un coin dans la mémoire. L'hiver de notre mécontentement*, Leméac, 2017.

4. Pierre Nepveu, *Gaston Miron. La vie d'un homme*, Boréal, 2011, p. 44.

5. Martin Heidegger, *L'être et le temps*, Gallimard, 1977, p. 240.

6. *Ibid.*, p. 247.

7. Voir par exemple les discussions (printemps, été 2017) autour des publications de la linguiste Anne-Marie Beaudoin-Bégin.

8. Yvan Lamonde, *op. cit.*, p. 75.

9. Pour plus de détails on peut consulter une thèse de maîtrise rédigée par Carolin Ann Cousins, *Otto Dix Portrait's of a Lawyer*, disponible sur le site de l'Université Concordia.

10. George Orwell, *Politics and the English Language*, Penguin Classics, 1945 : « To think clearly is a necessary first step towards political regeneration : so that the fight against bad English is not frivolous and is not the exclusive concern of professional writers. » (Ma traduction.)



© Bertrand Carrière, *Fenêtre ronde*, Athènes, Grèce, juin 2012

7 septembre - 14 octobre 2017

Antoni Tàpies
Betty Goodwin

Une Rencontre au sommet / Estampe

Bertrand Carrière

Le Capteur / Photographies 2006 à 2017

18 octobre - 18 novembre décembre 2017

Louis-Philippe Côté

Dérives et replis

Jean-Sébastien Denis

Extensions, décalages et
propos ambigus sur la plasticité

GALERIE
SIMON
BLAIS

galeriesimonblais.com